Vol. XXXIV — Saint-Boniface, Manitoba, 15 Février 1905. — No. 14



ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne.........12 cents
Chaque insertion subséquente...... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

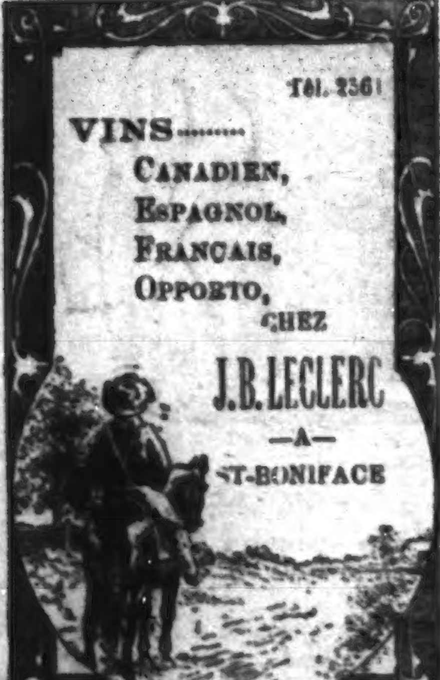
JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
Saint-Boniface, Manitoba
Canada.



Pie X et son Gondolier

An temps où Pie X était patriarche de Venise, il avait un gondolier, qu'il aimait particulièrement. Ce gondolier est un vieillard, qui s'ennuya beaucoup de son maître, quand celui-ci fut sacré pape. Or le vieux serviteur vient d'être reçu par son ancien "patriarche".

Ce fut une grosse affaire. Craignant d'être éconduit s'il se présentait d'abord au Vatican, le gondolier se rendit chez les sœurs du Pape. Celles-ci lui promirent de faire de leur mieux. Il y avait cependant une grosse difficulté : le brave homme n'avait pas d'habit noir ! Et il en faut ! Il portait seulement le pittoresque vêtement de son métier. Pie X, informé de ce qui se passait, fut si content de revoir son vieux serviteur qu'il suspendit toute l'étiquette de la cour papale. "Oui, qu'il vienne comme il est"! Le vieux vint donc, "comme il était", en tremblant, en pleurant de joie et de douce émotion. Son maître le combla de délicatesses et de boutés. Quand le gondolier sortit du Vatican, après y avoir diné, après y avoir été promené, il résuma ainsi ses impressions : *Il* est toujours le même, c'est comme au temps où je le promenais dans Venise."

Prions pour la France

Voici le texte intégral d'une vieille prière trouvée dans un vieux bouquin de la vieille France; elle mérite à juste titre d'être remise en lumière tant elle est merveilleusement adaptée aux tristes temps d'aujourd'hui et spécialement aux épreuves de la France moderne. Cette prière est extraite d'un manuscrit de Philippe de Maisières, daté de la seconde moitié du XIVe siècle conservé à Paris dans la Bibliothèque Mazarine. C'est une traduction du latin, retrouvée par Léon Gautier, le grand historien français :

"Seigneur Dieu, qui avez envoyé sous le règne d'Ezéchias, un de vos anges à vostre peuple, et qui avez délivré la cité de Jérusalem du choc redoutable de de ses ennemis, donnant par là une preuve magnifique de la puissance de vostre bras : Seigneur Dieu qui de vostre main avez arraché à l'oppression le peuple de Béthulie, grâce au dévouement d'une pieuse veuve du nom de Judith : Seigneur Dieu nous vous en supplions, par l'intercession de la glorieuse mère de vostre Fils, Jésus, de Marie tousjours vierge qui est véritablement nostre Dame et nostre Reyne et qui jadis a sauvé par prière le peuple de Césaré menacé par Julien l'Apostat, nous vous en supplions encore, ô Seigneur Dieu par l'intercession du Sainct martyr Denis qui est le patron et le protecteur spécial de la ville de Paris et de tout le Royaume de France ; par l'intercession de tous les saincts, de toutes les sainctes, dont les reliques sont à Paris, ou dont le patronage y est invoqué; par l'intercession enfin de tous les saincts et de toutes les sainctes qui règnent dans le Ciel ; Seigneur Dieu protégez la France et protégez Paris.

Jetez un regard de miséricorde sur vostre Eglise catholique, répandue sur la surface de la terre, qui se confie en vostre garde, délivrez-là du glaive, du feu et du pillage des infidèles ou des mauvais chrétiens ; préservez là de toute atteinte des esprits infernaux.

Mais surtout prenez en pitié le peuple de France, nation pècheresse, nation chargée de crimes. Faites éclater parmi nous la lumière du Saint-Esprit ; ouvrez nos cœurs à vos préceptes, à vostre loi, ô notre Père, et donnez-nous la paix, afin qu'appuyés sur vostre miséricorde, nous soyons à tout jamais délivrés de tous péchés et à l'abri de tous fléaux.

Par Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Amen."

***

La jeune nation canadienne-française doit prier pour la France du XXe siècle si tristement divisée, si cruellement persécutée et si durement châtiée...Oui je voudrais que cette prière fût sur les lèvres des fils de la France du XIV siècle qui, de ce côté ci de l'Océan, assistent au pénible mais salutaire spectacle de l'iniquité maçonnique régnant sur la "nation pècheresse, nation chargée de crimes"... comme s'écriait Philippe de Maisières, un contemporain de Jeanne d'Arc.

Canadiens, prions pour la France, comme on prie pour sa mère !...

PRO ECCLESIA ET PONTIFICE

LE MOUVENENT SOCIAL

Un Congres Catholique et Democr t

(*Suite*)

"Ces amis sincères de l'ouvrier, ces hommes, dans toute l'ocception du mot —"viri"— c'est à nous d'en fournir "des légions compactes".

"Vous n'avez pas manqué de vous le dire depuis longtemps j'en suis sûr, vous catholiques de France !

"Les catholiques belges se le sont dit aussi—Et ce n'est pas d'hier.

"Nul parmi eux, ne conteste plus l'impérieuse nécessité qui s'impose à tous d'aller au peuple, de l'éclairer, de lui tendre une main secourable, non seulement au "forum," mais encore et surtout là où il lutte pour le pain quotidien, dans l'atelier, à la fabrique, au fond des mines !

"Nul de mes amis politiques ne croit plus que l'aumône suffit à l'heure présente. Aussi de même que notre Parlement élève chaque année l'édifice de ces belles lois ouvrières auxquelles le vôtre a quelque fois daigné rendre hommage en les reproduisant dans les siennes,—telle notre loi sur les habitations ouvrières,—de même chacun des catholiques belges, pris à part, consacre toujours davantage de son temps, de son argent et de son cœur à ses frères plus déshérités que lui !..."

Mais l'orateur n'oublie pas que l'ouvrier a, lui aussi ses devoirs, et qu'il doit se tenir en garde contre les fallacieuses théories du collectivisme.

"L'egalité absolue est un rêve... un beau rêve .. mais un rêve ! Il suffit de consulter et la nature humaine et l'histoire, pour être convaincu qu'on pourrait la chercher des siècles entiers—tout comme les alchimistes du moyen âge cherchèrent la pierre philosophale—, sans la trouver jamais."

Nous voudrions reproduire ici les conseils qu'il prodigue aux travailleurs, la ligne de conduite qu'il leur propose. Mais si nous devons limiter, malgré nous ces citations, notre regret s'atténue, car ces conseils, cette ligne de conduite, nous les leur proposons aussi en toute occasion opportune.

M. Hoyois terminait son discours en rappelant ces belles paroles de Montalembert :

"Plein de déférence et d'amour pour le passé, en ce qu'il avait de grand et de bon, je ne méconnais pas le présent et je cherche à deviner l'avenir, je regarde donc droit devant moi, et je ne vois partout que la démocratie. Je vois ce déluge monter, monter toujours, tout atteindre et tout recouvrir. Je m'en effrayerais volontiers comme homme ! Je ne m'en effraye pas comme chrétien ; car en même temps que le déluge j'aperçois l'arche...

"Sur cette immense océan de la démocratie, avec ses abimes, ses tourbillons, ses écueils, ses calmes plats et ses ouragans, l'Eglise seule peut s'aventurer sans défiance et sans peur Elle seule n'y sera point engloutie. Elle seule a la boussole qui ne va-

A suivre sur la 4 page

Le Manitoba.

Mercredi 15 Fevrier 1905

LA OU NOUS EN SOMMES

Notre confrère de la *Patrie* a relevé en quelques lignes nos dernières remarques sur la question scolaire.

La *Patrie* est absolument d'opinion que l'arrangement de 1896 nous a été avantageux.

C'est une opinion que ne peuvent malheureusement partager ceux qui sont à même d'apprécier de près ce règlement. On nous a fait un bien lamentable cadeau ce jour là !

Notre confrère dit ceci :

"En vertu de l'arangement, qui est loin d'être parfait, les catholiques ont part aux octrois publics. Ils peuvent ainsi donner à *leurs* écoles de meilleurs instituteurs, à *leur* système d'enseignement plus de vigueur et d'expression."

C'est, à notre humble avis, se servir d'un mot inapproprié que d'appeler encore *nôtres* des écoles placées sous la régie d'une loi dénoncée par tous les esprits loyaux et francs comme une œuvre sectaire. Ce sont bien, dans la plupart des cas, des bâtisses construites par nous ; mais ces bâtisses sont devenues la propriété, non plus des seuls catholiques, mais de tous les contribuables demeurant dans les limites de l'arrondissement où elles sont situées ; c'est-à-dire, d'une population mixte, appartenant à différents cultes. Des enfants catholiques fréquentent ces écoles, mais ils y sont admis non pas comme catholiques, non pas même comme chrétiens, mais uniquement comme êtres humains, comme membres de la société civile, comme faisant partie des familles, quelque soit leur foi religieuse; qui contribuent pécuniairement au soutien de ces écoles, lesquelles ne sont plus sous le contrôle des parents catholiques, ou ne le sont que par un accident, résultant du fait que les contribuables d'un arrondissement quelconque pourraient être, tous, des catholiques.

Mais qu'un souffle d'immigration pousse de ce côté quelques familles d'une autre croyance—et cela n'est pas une vaine supposition dans un pays comme le nôtre—l'accident disparaît, et le caractère essentiel de l'école se présente dans toute sa réalité. Dans ces écoles, l'anglican, le presbytérien, le mormon, le mennonite et le musulman peuvent réclamer leur entrée, et nulle autorité ne saurait la leur interdire.

Devons-nous, pouvons-nous, malgré beaucoup de bonne volonté, appeler de telles écoles, *nos* écoles ?

La tolérance dont nous pouvons être l'objet en différents temps peut bien, momentanément, en diminuer plus ou moins les dangers, faire même de quelques unes d'entre elles, des écoles à couleur catholique. Mais cette tolérance n'en change point le caractère vicieux et fondamental.

Cette tolérance même nous avertit que nous n'y sommes point chez nous. Qui dit tolérance dit en même temps absence de droits, pure faveur, accident heureux pour le temps présent, mais, tout de même, simple accident.

Nous dirions volontiers que ces écoles sont comme les faux bois.—On peut recouvrir ceux-ci d'une teinture qui trompe l'œil peu exercé. Ils prennent alors l'apparence du chêne ou de l'acajou. Mais tôt ou tard la couche de vernis disparaît et les fibres d'un bois modeste—épinette ou sapin—s'effilochent très vite sous l'action du temps ou des griffes d'un matou.

Les matous, en matières scolaires, pourraient être les pouvoirs publics ou d'autres personnages de moindre qualité. Le premier contribuable venu pourrait faire irruption dans n'importe laquelle des écoles fréquentées par les enfants catholiques et exiger une application stricte de la loi.

Peut-on, en vérité, appeler *nos* écoles, des institutions qui présentent un caractère aussi peu satisfaisant ? Peut-on, vraiment, trouver avantageux ce fragile et chancelant système d'écoles bâties sur sable ?

On cite à tous propos les passages de l'encyclique *Affari Vos* où Léon XIII a conseillé la modération aux catholiques. On ne cite guère les passages où le chef de la doctrine chrétienne commande de réclamer toujours jusqu'à réparation complète. Il est vrai que la politique du laisser-faire est plus commode.

Nous consentons volontiers à être tolérants, patients, remplis de générosité pour les autres races et les autres croyances. Mais nous voudrions qu'on nous donnât au moins stricte justice. Surtout nous réclamons la liberté de voir clair dans la situation que la diplomatie nous a faite ; et nous croyons de notre devoir de dire exactement là où nous en sommes.

Ayant au cœur un vif amour de notre foi et de notre race, nous ressentons une espèce de tristesse à penser que dans l'opinion de certains compatriotes nous devrions faire trève de protestations.

Feu M. A. F. Martin

Nous regrettons d'avoir à enrégistrer la mort de Monsieur A. F. Martin, ancien député à la législature du Manitoba.

M. Martin est décédé mercredi matin, à Winnipeg, après une longue et douloureuse maladie.

C'est un pionnier de la province qui disparait ; arrivé ici en 1872, le défunt prit une part active à nos luttes politiques. Depuis quelques années, cependant, M. Martin vivait éloigné de l'arène et se renfermait exclusivement dans son métier d'ingénieur civil.

Les funérailles du défunt ont eu lieu samedi matin à l'église Ste Marie de Winnipeg ; la dépouille mortelle a été inhumée dans le cimetière de Saint-Boniface. Beaucoup d'amis sont allés prier aucercueil et ont escorté feu M. Martin à sa dernière demeure.

Nous présentons à Madame Martin et à sa famille nos vives sympathies.

A QUEBEC

On est toujours en pleine crise politique. Tous les efforts de sir Wilfrid pour ramener la paix ont échoué. M. Parent tient mordicus à sa position de premier-ministre, et les ministres démissionnaires lui crient raca ! C'est la débandade libérale qui commence à Québec.

La Politique en France

Au cours des débats, à la Chambre des députés, le nouveau président du conseil M. Rouvier a dit en parlant de la séparation de l'Eglise et de l'Etat : "Il n'était pas question de cette séparation dans le premier programme du cabinet Combes ; ce n'est qu'après un concours de circonstances spéciales que cette question est venue sur le tapis. Il est bon que nous comprenions que la séparation soit faite dans un sens absolument libéral. Tout en tenant compte de droit de l'Etat et en respectant la liberté de conscience des catholiques nous désirerions effectuer cette réforme à l'unanimité. Le gouvernement n'est pas opposé à la discussion sur la séparation, mais il croit qu'il vaut mieux d'abord discuter la question de la taxe sur le revenu.

Après un débat animé au sujet de rapports secrets, M. Berteaux, ministre de la guerre, a approuvé le renvoi de certains officiers, déclarant que cela était nécessaire dans l'intérêt de la discipline.

M. Delcassé, au milieu d'interruption constantes des socialistes, a répondu aux critiques sur l'attitude du gouvernement touchant l'alliance franco-russe. M. Delcassé soutient que cette alliance a été avantageuse à la France.

Une motion plaçant le débat de la séparation de l'Eglise et de l'Etat immédiatement après celui de la taxe sur le revenu a été rejeté par un vote 425 à 61.

M. Sarien a alors présenté une motion de confiance dans le gouvernement en déclarant que ce dernier accomplirait les réformes telles que préconisées dans le programme du cabinet Rouvier. Cette motion a été adoptée par un vote de 410 contre 107, ce qui est un beau succès pour le ministère.

Les déclarations du premier ministre Rouvier ont créé une impression relativement favorable au Vatican, ces déclarations indiquant que le cabinet Rouvier sera plus tolérant que celui de Combes envers les congrégations religieuses. De plus on croit que lorsqu'arrivera le temps des élections générales, les catholiques supporteront l'élément modéré de la majorité afin de battre les candidats socialistes Le gouvernement serait ainsi forcé d'adopter un politique plus favorable aux catholiques. Ce serait une répétition de la politique suivie en Italie aux élections de septembre et qui ont eu de si heureux résultats. *Le Temps.*

L'Election de Provencher

Nous dirons peu de chose. William Kittson et Andrew McDermott, deux sous-officiers rapporteurs sont condamnés à subir leur procès aux assises.

Le cas du jeune Menu se plaidera devant le magistrat McMicken d'ici à quelques heures.

M. Leech, l'organisateur libéral auquel M. Ayotte avait remis les listes électorales et qu'on soupçonne de manipulations illégales sera sur la sellette aujourd'hui même.

M. Ayotte, fraîchement sorti de prison, a donné un témoignage vraiment sensationnel.

Nous ne pouvons naturellement rien dire ici sur le mérite des cas. Et nous ne formulons qu'un souhait : c'est que justice soit faite.

LES ECOLES NEUTRES

Eclairé sans doute par une triste expérience, voici comment Mgr Ireland vient de s'exprimer au sujet des écoles neutres dans les Etats-Unis.

"Le problème qui se pose devant ce pays est effroyable par les perspectives qu'il découvre : quel sera le résultat de cette absence de formation morale dans les écoles que fréquentent la multitude de nos enfants ? Ceux qui étudient ce problème en sont terrifiés ; et ils ont raison de l'être...

"Le péril du siècle, le péril de l'Amérique, c'est la sécuralisation de l'école. Je signale le péril ; comment faudra-t-il y remédier ? Le peuple de ce pays le dira quelque jour, alors que la dure leçon des faits l'aura forcé de reconnaître la gravité de la situation.

"Aux catholiques, je puis parler avec une spéciale insistance de la nécessité de la religion dans l'éducation... La foi est le trésor, plus précieux que tous les autres, qu'ils désirent pour eux-mêmes : l'héritage précieux par-dessus tout, qu'ils veulent léguer à leurs enfants.

"C'est pourquoi ils doivent employer toutes leurs énergies à donner à leurs enfants une éducation profondément catholique Il n'y a place ici pour aucun débat—la leçon de l'expérience est trop claire : il n'y a que l'enseignement quotidien des choses de la foi, que la vie dans une atmosphère pénétrée de l'esprit de foi, qui puissent inculquer si profondément la religion dans l'âme de l'enfant quelle y demeure, ferme et inaltérée, toute sa vie...

"Nous ne pouvons qu'envisager avec alarme l'avenir de la religion en Amérique, quand nous songeons au nombre considérable d'enfants qui ne fréquentent point les écoles catholiques, et au peu que l'on fait pour l'instruction religieuse de ces enfants. La religion fera des pertes énormes, à moins qu'on ne fasse pour ces petits beaucoup plus qu'on ne fait maintenant. Plus que nous ne l'avons jamais fait, nous devons exhorter les parents à envoyer leurs enfants à l'école catholique. C'est dans l'école catholique que réside l'espoir de l'Eglise en Amérique."

La Société du Parler Français

La première séance donnée par la Société du Parler français, fondée à l'Académie Sainte-Marie, a été un succès ; on en parle au loin et on l'applaudit.

Un membre distingué de la Société du Parler français de Québec, un des rédacteurs du *Bulletin* nous écrit :

"Je lis en première page du *Manitoba*, (1er février)" le compte rendu d'une séance donnée par de jeunes canadiennes françaises où l'on annonce la fondation d'une Société du Parler français... Le but de la nouvelle Société—d'après le rapport du journal—est bien celui de notre Société québécoise. Cette façon de s'annoncer au public faisant l'éloge d'un poète tel que Botrel, en chantant ou récitant ses poésies—montre aussi que les sympathies littéraires sont les mêmes......"

Notre correspondant émet le vœu que la jeune Société s'ariente vers Québec, qu'elle joigne ses efforts et ses travaux à ceux de son aînée. "Il en résulterait pour notre parler—au Manitoba comme à Québec, une action vraiment forte, efficace et durable......" On ne peut mieux dire. La langue française a été chassée par la loi de l'enceinte parlementaire du Manitoba ; qu'elle soit cultivée par *nos* maisons d'éducation ; qu'elle tombe des lèvres du prêtre qui nous instruit du haut de la chaire, qui enseigne la doctrine chrétienne à nos enfants, et nous conserverons avec la langue de nos mères, la foi de nos pères, nos traditions, notre existence nationale ; nous ne serons pas anéantis par l'assimilation, pas plus à Winnipeg qu'ailleurs.

A propos d'Aqueduc

Monsieur le Directeur

Les travaux de notre aqueduc avancent. Des contribuables qui espèrent voir un jour l'eau arriver chez eux, sont actuellement à faire poser des conduits et songent aux installations à mettre à l'intérieur de leurs maisons. A ce propos, il semble qu'il serait opportun pour notre conseil de ville de tirer parti des discussions et des expertises auxquelles donne lieu l'épidémie qui sévit à Winnipeg.

Par exemple il est question des *house-traps.*

L'ingénieur de la cité de Montréal condamnait ces jours derniers ces *house-traps* et les donnait comme l'une des causes les plus actives de fièvres typhoïdes

La question s'impose dès aujourd'hui à Saint-Boniface. Ne devons-nous pas nous abstenir de faire poser dans nos intallations à domicile ces *house traps.*

Nous ne devons pas rester indifférents devant une question aussi importante. S'il faut un règlement, qu'on en fasse un.

C'est toujours plus facile d'éviter une faute que de la réparer.

UN CONTRIBUABLE.

ORTOGRAF!!

Dan sa séans de la semène dernièr l'Académi fransès a comancé l'examin du rapor sur la réform de l'ortograf. Mai nou croions que les amateur du bo francè non pa lieu de séfarouché. Lé réform, si par azar il y en a, seron probableman trè limité M. Fagé nan veu ta ocun pri.

—Un journal, partisan de la réforme, rendait ainsi compte de cette séance :

"Se fut une bel séans ke la séans de jeudi sou la Coupol. Il i avè la tou ce ke l'Académi fransès sonte de bos esprí. Meucieu de Fréciné présidé antre Meucieu Gaston Bolcié et Meucieu Pol Meyer. E otour deux s'été groupé Meucieu de Erédia, Meucieu Pol Ervieu, Meucieu Alber Vendal, Meucieu Enri Oussé é bocou d'otre ki avé tenu à colaboré àl a grande euvre. A dire vré ce Metcieu Fagé mank d'odass. Il admé sertène modification mé il re ul devan d'otre. Cé tun conservateur, otan dir un réakcionèr. Il veu bien ke nou zécrivion gère o lieu de "guerre", fige o lieu de "figue", intrige o lieu d'"intrigue", persiène, o lieu de "persienne", mé zil non refus le drona d'écrir gété pour "gaîté" et fame pour "femme". De mêm il ne veu pas de ni pour "nid" ni de cor pour "corps". Il prétan ke l'on poure confondr avek cor o pié. Com si l'on ne pouvé pa zécrir "corps" o pié mé zil otorise piétater o lieu de ce prétancieu "pied-à-terre" cafeccionn lé vieil jan Cé tun bel victoire pour nou.

"Koikilansoi voilà le premié cou de pioch porté à l'édifiss vétust de l'anciènn ortograf. Cé tun commanceman. Mé non n'abandonneron la lut ke can nou zoron zobtenu de droua decrir com nou voudron san regl aucun. Notr mo dordr doi tetr : "moro régi ; moro tradicion sura né ! L'ortograf libr dan le péi libr !"

UN SAVANT

Le grand musicien et compositeur qu'est M. Camille Saint-Saëns a donné, il y a quelques semaines, à Paris, devant la société Astronomique de France, une conférence des plus intéressantes sur certains phénomènes de la voute céleste.

Au fait, Copernic n'était pas astronome, mais chanoine et médecin. Képler n'était pas astronome, mais avait commencé par être garçon de cabaret. William Herschell n'était pas astronome, mais musicien dans un régiment de Hanovre.

Pour ne pas sortir de Montréal, nous pourrions citer le nom d'un concitoyen bien connu comme financier et qui, en connaissances astronomiques, n'en cède à aucun astronome de profession. (*La Presse*).

Ville de Saint-Boniface

EGOUTS

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la ville de Saint-Boniface a décide de faire, comme amélioration locale à être payée par taxe spéciale, l'ouvrage suivant, savoir :

Un canal d'égoût souterrain commençant à l'extrémite est de la rue Desautels, et courant sur cette rue dans une direction ouest jusqu'à la rue des Meurons ; ensuite sur la rue des Meurons jusqu'à l'avenue de la Cathédrale ; ensuite sur l'avenue de la Cathedrale jusqu'à la rue St-Jean-Baptiste, ensuite sur la rue St-Jean-Baptiste, vers le nord, jusqu'à l'avenue Provencher.

Coût approximatif. $7,010.00.

Il sera chargé aux propriétés ayant front ou aboutissant aux rues ci-dessus mentionnées, de chaque côté, une somme de $2.00 par pied de front pour la construction de l'égoût.

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale jusqu'à un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût des dits travaux, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rate) égales et uniforme sur les propriétés ayant front sur la partie des rues sur laquelle seront faits les dits travaux pour un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites debentures en quinze années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que, dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit ci-dessus

St. Boniface, 15 février 1935.

(Par ordre) THEO BERTRAND,
Secrétaire Trésorier

MENUS PROPOS

Un bon curé à qui ses parents avaient dès sa naissance infligé le prénom de Clet, faisait le baptême d'un enfant.

—Comment allez-vous l'appeler ? demanda-t-il au père.

—Ulysse.

—Hein !

—Ulysse !

—Hein ! Comment !

—Je veux l'appeler Ulysse ! ! répéta une troisième fois le père, homme naturellement d'humeur très irritable.

Le curé, lui aussi, était facile à impatienter.

—Ulysse ! s'écria-t-il d'un air à la fois étonné et mécontent Quelle espèce de nom est-çà ?

—C'est un nom comme Clet ! lui fut-il répondu d'une voix retentissante, qui fit trembler les murs de la sacristie...

Soirée donnée par la "Gauloise"

La fête que nous avons annoncée dans un de nos derniers numéros comme devant avoir lieu le mardi le 28 février au Manitoba Hall, Winnipeg, se prépare sous les plus heureux auspices. Il est dès à présent certain qu'elle sera des plus intéressantes. On parle dans la partie musicale d'artistes de talent comme M. Couture et M. Vézina, sans compter les charmantes artistes-amateurs qui veulent bien prêter leur aimable concours et dont la modestie bien naturelle nous oblige à taire le nom pour l'instant. On nous dit qu'il y aura aussi un prestidigitateur de marque qui ne sera pas le moindre numéro de la soirée. Enfin il paraîtrait que le clou serait une fort jolie comédie : l'*Anglais t-l qu'on le parle*, qui promet de bonnes surprises de gaité.

Comme cette fête est une des rares fêtes *exclusivement françaises* données à Winnipeg, on peut croire qu'elle aura un très large patronage.

Le plan de la salle du Manitoba Hall et des sièges réservés se trouve à la librairie Kéroack, coin des rues Main et Water, où l'on pourra aussi se procurer des billets. Prix d'entrée : 50 cts. Sièges réservés 25 cts en plus.

On nous dit qu'il faut se hâter pour retenir les sièges réservés, car il n'y en aurait qu'un nombre limité.

Au College

Les élèves du collège nous donneront un drame en anglais, le 1er mars prochain. Cette séance, où la musique aura aussi sa large part, promet d'être intéressante. Les billets sont en vente, 50 et 25 cts. Nous en reparlerons.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Il y avait foule au Winnipeg Théâtre, vendredi et samedi derniers, pour entendre "Maritana."

—Allez au magasin de la Cie Collin pour vos achats et n'oubliez pas de prendre vos coupons du Cash Registrar.

—Notre hôpital général est plus que jamais rempli de malades. Heureusement que l'aile nouvelle sera bientôt ouverte.

—M. et Mde Oliva Bénard, de Winnipeg, sont revenus de leur voyage de noces aux Etats-Unis et dans la province de Québec.

—On annonce l'établissement prochain d'un gros moulin à scie dans notre ville. Ce serait sur le site de l'ancien moulin Sutherland, au nord-est de la ville.

—N'oubliez pas que vos coupons valent 10 par cent du montant de vos achats en valeur réelle, ils valent la peine d'être conservés. La Cie Collin limitée.

A louer : Une maison à louer rue Aubert (l'ancienne maison de M. Isaïe Lavoie) ; réparations complètes ; $20 par mois. S'adresser à MM. Bernier et Bernier, McIntyre Block.

—Les "curlers" sont fort enthousiastes à Winnipeg. Et leur nombre est considérable. Nous avons des visiteurs de toutes les parties de la province. Ontario nous en envoie aussi beaucoup.

Des voleurs se sont introduits, vendredi soir, dans les bureaux de la Sprague Lumber Company et se sont emparés d'environ $300, en espèces. La police est sur pied depuis ce vol audacieux.

—A la veille de mettre sous presse, nous recevons un compte rendu des fêtes qui ont eu lieu mercredi dernier à Ste Anne des Chênes en l'honneur de M. le curé Giroux. L'heure avancée nous force à remettre à huit jours la publication de ce rapport.

—La paroisse canadienne-française de Winnipeg a tenu une assemblée jeudi soir, en vue de délibérer sur la construction de sa future église. La construction de cette église,—une chose fort discutée à certain moment—paraît maintenant une affaire entendue.

Ville De Saint-Boniface.

SOUMISSIONS POUR EGOUTS

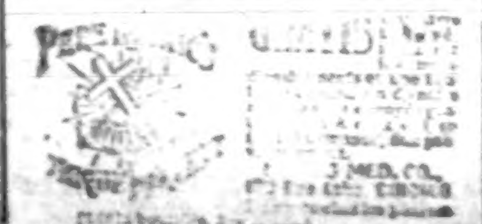
Le soussigné recevra jusqu'à 3 heures P. M., le 24 février courant, des soumissions cachetées pour la construction d'un égoût sur la rue Masson, se continuant sur l'avenue Taché jusqu'à l'avenue Provencher.

Les plans et devis pourront être vus et des formules de soumissions obtenues au bureau de l'ingénieur.

Un dépôt de 5 0/0 du montant total de la soumission devra l'accompagner.

St-Boniface, 14 février 1905

THEO. BERTRAND,
Sec.-Trésorier.



LIQUOR LICENSE ACT

The following application for a license for the Labroquerie Hotel situated in the village of Labroquerie, by Amedee Céroux has been received and will be considered by the Board of License Commissioners for License District No. 4 at Winnipeg at the office of Chief License Inspector Gov. Buildings, at the hour of 8 P. M. on Tuesday the 28th day of February, A. D. 1905.

Removal of the hotel license of the Quebec hotel, St. Boniface, from the corner of St. Joseph and Dumoulin streets to the corner of Tache and Provencher streets, St Boniface.

Application for a license for the Elmwood hotel, Kildonan, by G. E. Reinz, situated across Louise Bridge.

W. A. LAWSON,
Chief License Inspector,

Dated at St. Boniface this 15th day of February, A. D. 1905.

AVIS

MM. Despatie & Cie informe les citoyens de Saint-Boniface que ceux qui désirent faire connection avec les tuyaux pour eau de l'aqueduc sont priés de leur en donner avis.

DESPATIE & CIE

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, pour l'année 1902, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	*Total de Minots*
Blé	53,077,267
Avoine	34,478,160
Orge	11,848,422
Lin	564,440
Seigle	49,900
Pois	34,154
Total	100,052,343

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

Sans compter les récolte de pommes de terre et autres légumes

12,000 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur de deux million de piastres et plus.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province des millions acres de terres de choix.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES
(FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province. Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

L. J. HOWE,
Acting chief clerk,
Provincial Lands, Winnipeg.

J. J. GOLDEN,
Provincial Gouvernement Agent,
617, Main Street, Winnipeg.

LE MOUVEMENT SOCIAL

Suite de la 1ère page

rie pas et le pilote qui ne fait jamais défaut !"

Après le discours, vibrant de conviction, du démocrate belge, à son tour parla Mgr Touchet, l'un des prélats les plus éclairés et les plus écoutés de la France contemporaine. Il vint confirmer, de son autorité de prêtre, en lui imprimant le caractère de sa haute dignité épiscopale, la parole de l'homme d'état.

Saluant au passage les édifiants souvenir qu'il évopue dans l'histoire passée : Jésus ouvrier, les Apôtres ouvriers conquérant la terre à la foi, dans l'histoire présente, Pie X, fils d'ouvrier, pontife suprême du monde chrétien : retenons surtout ces quelques mots en regardant l'avenir:

"Je sais quelqu'un, dit l'éloquent évêque d'Orléans,—mettez que c'est un de mes amis,— qui reçut son premier morceau de pain des mains d'un ouvrier. Cet ouvrier était un juste, portant une âme droite dans un corps robuste. Jamais il ne fit un excès. Il travaillait plus souvent douze ou quatorze heures par jour que huit. Son salaire devint la bonne moyenne des salaires d'ouvriers. Il s'imposa pour l'éducation de ses enfants des sacrifices qui ne furent peut-être pas complétement stériles. Mais s'il n'avait eu un étroit patrimoine, ce sage, arrivé à 70 ans, aurait-il eu de quoi vivre? Je ne sais pas. La société qui subsiste avec ces institutions est-elle parfaitement juste? Non. Répond-elle de tous points aux vues du Christ? Non.

"D'où deux recommandation : catholiques, étudiez les questions sociales avec "soin".

"Résolvez-les avec "équité".

"Ne voyez pas du socialisme où il n'y en a point". Là où il y en a, ayez assez de dé-intéressement et de sagesse pour le regarder de sang-froid avant de le condamner.

"L'avenir est aux doctrines et aux sociétés qui assureront aux masses le pain le plus abondant et le moins cher, la maison la plus ensolleillée et la moins chère, le vêtement le meilleur et le moins cher, l'enseignement le plus fécond et le moins cher.

"Catholiques, "pitié" et "justice" pour le corps du peuple et pour l'âme du peuple!

"Je n'ai pas le temps d'en dire plus. Ce que je viens de vous dire est peut-être suffisant."

Libre à chacun d'interpréter à son gré les paroles de Mgr Touchet et de M. Hoyois. Il nous semble cependant qu'elles ne peuvent avoir qu'un sens et que ce sens est parfaitement d'accord avec l'esprit chrétien.

Qu'on donne à ça le nom qu'on voudra, peu importe!

Comme le dit le vieux sergent de Déroulède, esprit démocratique, populaire ou social, soit! pourvu que l'esprit soit et que l'action s'en inspire.

LA GUERRE

Toutes sortes de rumeurs circulent. S'il faut en croire le télégraphe, le général Kuropatkin aurait remis le commandement de l'armée à un autre chef, faute de pouvoir s'entendre avec son adjoint, le général Grippenberg. C'est une nouvelle extraordinaire et qu'on fera bien de n'accepter qu'avec une forte dose de sel!

Il est clair que la conduite d'une armée de 600,000 hommes puisse donner lieu à des divergences d'opinions, mais il est peu probable que ces divergences fassent oublier aux généraux russes les obligations énormes qu'ils ont contracté vis-à-vis leur empereur et leur pays en prenant le commandement des forces russes en Mandchourie.

***

Depuis une semaine, les hostilités n'ont eu aucun caractère bien sérieux. Japonais et Russes attendent leurs renforts. La danse reprendra de plus belle au printemps. Ce sera alors un combat de fauves.

***

Entre temps on parle d'intervention. L'intervention est cependant chose fort difficile. On sait à l'avance que la Russie ne cèdera rien de ses prétentions sur la Mandchourie et que d'autre part le Japon considérera toujours comme une menace l'occupation de la Mandchourie par les Russes. En cas d'arbitrage, l'Angleterre serai probablement l'avocate du Japon; la France remplirait le même rôle au bénéfice de la Russie.

***

La Russie construit à la hâte une flotte puissante; elle veut reprendre son empire sur mer. La grève des ouvriers, qui avrit un moment menacé de nuire à cette immense entreprise, heureusement pris fin.

UN MOYEN UNIQUE

L'unique moyen de guérir la toux est de faire usage du BAUME RHUMAL qui en même temps fortifie les bronches, les poumons, la gorge en calmant l'irritation.

CHRONIQUE de LA PROVINCE

SAINT-PIERRE JOLYS

Il y avait session de la cour de comté, mardi dernier, à Saint-Pierre, sous la présidence de Son Honneur le Juge Prud'homme.

Mardi soir, les nombreux amis de M. Edmond Smith se réunissaient à la salle municipale pour lui faire une très sympathique démonstration à l'occasion de son départ prochain pour Thibaultville; M. Smith fêtait en même temps son quarantième anniversaire. Au nom de tous M. Ferdinand l'Heureux lui présenta une pipe magnifique, accompagnée de très agréables paroles. Il y eut aussi d'autres discours. Ce fut une réunion charmante. Le répertoire de nos chansons canadiennes est considérable; aussi fut-il mis largement à contribution ce soir-là. On se sépara tard dans la soirée.

M. Smith a fait l'acquisition de 640 acres de terrain à Thibaultville. C'est dire qu'il entend se livrer à la grande culture. Comme c'est un énergique travailleur, nous lui souhaitons succès avec toutes les chances que nos souhaits se réaliseront.

Plusieurs familles de Saint Pierre ont acheté des terres à Thibaultville; elles iront s'y fixer au printemps ou à l'automne prochain. Thibaultville est un centre fondé surtout par la paroisse de Ste-Anne des Chênes Voici maintenant que le secours vient d'ailleurs. Nos vieilles paroisses françaises colonisent à merveille; elle font ici ce que faisaient autrefois les premières colonies françaises du Saint-Laurent dans la province de Québec. Voilà un fait qui nous console et nous fortifie dans nos épreuves. Et nous commençons à croire que la pauvre minorité du Manitoba est encore à elle même son meilleur soutien et son meilleur protecteur. Nous ferons bien à l'avenir de compter d'abord sur nous-mêmes! Une colonisation bien conduite par les plus vieux centres vers de bons points stratégiques pourrait nous donner un contrôle d'une efficacité réelle sur une vingtaine de députés dans la province. Nos droits seraient ainsi bien gardés, gardés par nous mêmes. Cela vaudrait mieux que de crier vers un secours dont nous n'avons guère jusqu'ici pu apprécier la force,...

SOUVERAIN

Combien de maladies de poitrine, combien d'inflamations de poumons et combien de bronchites seraient évitées si, dès que la toux vous prend, vous usiez du BAUME RHUMAL, souverain dans toutes les affections des poumons et de la gorge.

—Venant d'être reçu au magasin de la Cie Collin, un assortiment complet d'argenterie que vous pouvez vous procurer pour rien en conservant vos coupons d'achats.

Une petite erreur typographique.

Nous écrivons : Haro sur le baudet! et le brave typo nous compose sans broncher : Hourrah pour le bandit!